

enfin effectuer : Elle s'est déclarée aussi sur les motifs qui la déterminent à assembler un Corps de Troupes sur les Frontières, & en même-tems, qu'elle n'a aucune vûë d'interrompre le repos de l'Empire; qu'elle cherche au contraire à y maintenir la paix, en assurant la liberté de l'Élection. C'est ce qu'elle a jugé à propos de faire entendre, tandis que ses forces sont de toutes parts en mouvement, & qu'un chacun en raisonne selon ses idées. De plus, on voit à *Francfort* une Lettre dattée de *Versailles*, dont il n'est pas hors de propos de faire usage dans nos Mémoires; en voici la teneur.

*La France
donne le mo-
tif de ses
armemens.*

« Des Electeurs & Princes de l'Empire s'é-
» rans plaints au Roi, comme Garant de la
» paix de Westphalie, de ce que le Roi de la
» Grande Bretagne, comme Electeur de Han-
» nover, fait assembler un Corps considerable
» de Troupes, qui pourroit enfin servir ou à
» forcer l'Élection d'un Empereur, ou à faire
» violence à quelque Etat de l'Empire, S. M.
» toujours fidèle à ses engagemens, a pris la
» résolution de faire avancer des Troupes vers
» le *Rhin*, pour qu'elles soient plus à portée
» de marcher, en cas de besoin, au secours des
» Electeurs & des Princes qui reclament sa
» Garantie Royale, & qui, dans ce cas-là, join-
» dront de leur côté leurs forces aux nôtres.
» La marche de nos Troupes ne doit donc, en
» aucune maniere, être regardée comme ten-
» dante à agir contre la Pragmatique - Sanc-
» tion, mais uniquement comme ayant pour
» but d'assurer le repos de l'Allemagne, & de
» pourvoir à la liberté de l'Élection d'un Em-
» pereur. Certainement, s'il ne se fait point
» de mouvement de la part des Troupes Han-